



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://chez-albert.fr/Intimidations-menaces-et-autres.html>

Politiclash II, le retour

Intimidations, menaces et autres bagarres

- Feuilletons - Législatives : le jeu de l'oie -



Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2012

Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Militants et colleurs d'affiches agressés, campagnes de diffamation en ligne, affiches systématiquement recouvertes : on n'est pas en Russie ou en Ukraine, mais à Marseille, pour la campagne des législatives 2012. La violence verbale et/ou physique entre candidats et entre leurs militants n'est pas nouvelle : aux législatives de 2007, déjà, le candidat divers-gauche Karim Zéribi s'était fait cambrioler sa permanence, puis avait été agressé physiquement par plusieurs individus. À l'époque, il avait dénoncé « *les méthodes du candidat socialiste* » Henri Jibrayel. De l'autre côté de l'échiquier politique, Valérie Boyer (UMP) avait elle aussi été prise à parti : « *J'ai eu plusieurs fois les pneus crevés, les pare-brises cassés, puis ma maison a été cambriolée, la première fois en trente ans de vie dans le quartier* », se souvient la députée.

Plaintes sans suite. Cinq ans après, la tension n'est pas retombée dans les secteurs les plus disputés : dans la 4e circonscription, Patrick Mennucci et plusieurs de ses militants [ont été agressés](#), dont l'un roué de coups, à la cité Félix-Pyat. Dans la 7e, une [bagarre entre colleurs d'affiches](#) d'Henri Jibrayel (PS) et Karim Zeribi (Europe Ecologie-Les Verts) a donné lieu à des dépôts de plainte croisés. Le plus souvent sans résultat. « *Durant ma première campagne législative, la police a pris ces menaces en compte très sérieusement, mais ils n'ont jamais rien trouvé* », explique Valérie Boyer.

En général, le dépôt de plainte aide malgré tout à faire baisser la pression : depuis, l'équipe de campagne de Karim Zéribi estime que « *ça s'est calmé* ». « *On est revenus à une campagne classique, avec du recouvrement de nos affiches, mais rien d'autre* ». Un classique de campagne, au point que la candidate EE-LV Laurence Vichnievsky a tout de même porté plainte lundi pour « violation de ses panneaux électoraux ». Un délit puni par une amende de 9 000 Euros (articles [L51](#) et [L90](#) du code électoral) et qui serait « *généralisé et spécifique à Marseille* » selon Laurence Vichnievsky.

Parallèlement à la guerre des affiches, la montée en puissance du net dans les campagnes oblige aussi à une veille sur les forums de discussion et les réseaux sociaux. Après l'agression à Félix-Pyat, l'équipe de campagne de Patrick Mennucci avait ainsi porté plainte en diffamation pour certains commentaires publiés sur des fan-pages Facebook. Valérie Boyer a pour sa part récemment dû [démentir une rumeur](#) lui attribuant une proposition de loi sur le remboursement de la circoncision rituelle. Plus que quelques jours avant que la bataille ne se concentre dans les urnes.

DEMAIN : Les plus belles affiches électorales en diaporama sonore

Photo [36 Vues](#), FlickrR, licence CC

Post-scriptum :

[Les résultats du second tour de la présidentielle, répartis par circonscription législative \(open data du gouvernement\)](#) [Le mot clé de votre circo sur Twitter : exemple dans la 4e avec #circo1304](#)